

**Ordre du jour de la Commission Action Sociale  
Mercredi 22 Janvier 2020 à 19h00**

*L'ordre du jour vous sera envoyé 5 jours francs avant l'instance, si celui-ci n'a pas été transmis, conformément à l'article L2121-10 du code général des collectivités territoriales et l'article L2121-12 du code général des collectivités territoriales en vigueur.*

L'ordre du jour sera le suivant :

**Instances :**

- 1 Désignation du secrétaire de séance,
- 2 Approbation du procès-verbal de la séance du 25 Novembre 2019,

**Finances :**

- 3 Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO) : participation 2020 ;
- 4 Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités de l'Oise (ADICO) : cotisation 2020 ;
- 5 Initiative Oise Sud : renouvellement de la convention et participation 2020 ;

**Environnement :**

- 6 Demande d'exonération au titre de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères formulée par la société SARL SALERS NOIRE ;
- 7 Autorisation du Président à signer la convention de partenariat avec l'Institut de France dans le cadre des Journées de la Rose ;

**Points divers :**

- Présentation de la note de synthèse du prochain Conseil Communautaire ;
- Tour de table des délégations,
- Questions diverses,